

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018

Version: 3

Page 1/9



ClaraClean - L2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ClaraClean - L2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Agent neutralisant pour usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

AVET AG

Eichwiesstrasse 9

CH-8630 Rüti

Téléphone: +41 (0)55 251 40 60

E-mail (personne compétente): info@encoma.net

Information sur la fiche de données de sécurité et numéro d'appel d'urgence du fournisseur: Sur mandat: Environment Consulting ENCOMA Sàrl: +41 (0)41 610 12 11 (heures de travail)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59. Belgique: Centre antipoisons +32 070 245 245 Suisse: Tox Info Suisse, Zürich +41 (0)44 251 51 51 ou 145 en Suisse (informations en Allemand, Français, Italien et Anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Corr. 1A)	H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018

Version: 3

Page 2/9



ClaraClean - L2

Conseils de prudence Réaction

P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/etc..

Conseils de prudence Evacuation

P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination de déchets spéciaux.
------	--

2.3. Autres dangers

Autres effets nocifs:

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 1310-73-2 N°CE: 215-185-5	sodium hydroxide Skin Corr. 1A Danger H314	25 - 50 Pds %
n°CAS: 1310-58-3 N°CE: 215-181-3	potassium hydroxide Skin Corr. 1A, Acute Tox. 4 Danger H302-H314	5 - 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Attention Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'inhalation:

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Demander immédiatement un avis médical. Laver tous les équipements de protection après utilisation

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée. Lésions oculaires graves/irritation oculaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018

Version: 3

Page 3/9



ClaraClean - L2

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Combattre les incendies vastes à l'aide d'un jet diffus d'eau ou de mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Gaz/vapeurs, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Ne pas inspirer les fumées d'incendie.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Eloigner les personnes non participantes. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Porter des chaussures imperméables, résistants aux agents chimiques. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Éliminer les résidus du produit comme déchet spécial (voir section 13).

Pour le nettoyage:

Eau (avec détergent). Utiliser un agent neutralisant.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018

Version: 3

Page 4/9



ClaraClean - L2

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Mesures de protection incendie:

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. température de stockage >0°C.

matériaux d'emballage:

Matériel adéquat pour récipients/installations: Acier inoxydable, Polyéthylène.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec des acides fortes. Conserver le produit loin d'agents chimiques oxydants.

Classe de stockage: 8B - Substances corrosives non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Agent neutralisant pour usage professionnel.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
VLA (FR)	sodium hydroxide n°CAS: 1310-73-2	② 2 mg/m ³
BE	sodium hydroxide n°CAS: 1310-73-2	③ 2 mg/m ³ ⑤ (hydroxyde de)
CH	sodium hydroxide n°CAS: 1310-73-2	① 2 mg/m ³ ② 2 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion)
BE	potassium hydroxide n°CAS: 1310-58-3	③ 2 mg/m ³ ⑤ (hydroxyde de)
CH	potassium hydroxide n°CAS: 1310-58-3	① 2 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion, kann über die Haut aufgenommen werden)
VLA (FR)	potassium hydroxide n°CAS: 1310-58-3	② 2 mg/m ³

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018

Version: 3

Page 5/9



ClaraClean - L2

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible.

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Porter des lunettes de protection intégrales conforme au norme EN 166.

Protection de la peau:

Porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc de nitrile ou de butyle, PVC, épaisseur 0.4 mm. Utiliser des vêtements de protection contre les agents chimiques selon les normes EN 368 ou EN 465.

Protection respiratoire:

Pas requis.

Autres mesures de protection:

Il est recommandé d'installer une douche oculaire ou de mettre à disposition au moins une quantité suffisante de flacons pour rincer les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Changer les vêtements souillés ou mouillés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Liquide

Couleur: incolore

Odeur: sans odour

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	14	20 °C		
Point de fusion	-5 °C			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non applicable</i>			
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non applicable</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non applicable</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité relative	1,5 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	<i>non applicable</i>			
Solubilité dans l'eau	facilement soluble	20 °C		
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018

Version: 3

Page 6/9



ClaraClean - L2

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Viscosité, cinématique	non déterminé			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable si l'utilisation et le stockage correspond aux recommandations données au chapitre 7.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Acide. Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion!).

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Métaux ferreux. Métaux légers.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
1310-58-3	potassium hydroxide	DL50 par voie orale: 273 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Très corrosif pour la peau et la membrane muqueuse. Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Opacité de la cornée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018

Version: 3

Page 7/9



ClaraClean - L2

Informations complémentaires:

Ce produit n'a pas été examiné. Les informations dans cette section sont déduites des propriétés des ingrédients du produit.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

non applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC):

non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
1310-73-2	sodium hydroxide	—
1310-58-3	potassium hydroxide	—

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Le produit est une solution alcaline. Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation. Après neutralisation, aucune toxicité n'est observée.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination avec les ordures ménagères est défendue. Contacter un service d'élimination de déchets spéciaux.

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

16 10 01 *	Déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses
------------	--

*: Soumis à une documentation.

Remarque:

Code de déchet CH selon OMoD / Code de déchet UE selon directive UE 2014/955

Code des déchets conditionnement:

Remarque:

15 01 10 [ds] Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux. Ungereinigte Verpackungen sind wie das Produkt der Sonderabfallentsorgung zuzuführen. Mit Wasser, gegebenenfalls unter Zusatz von Reinigungsmitteln gereinigte Verpackungen können mit dem Hausmüll entsorgt werden.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018



Version: 3

Page 8/9



ClaraClean - L2

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviiale (ADN)	
14.1. N° UN		
UN 3266	UN 3266	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies		
LIQUIDE BASIQUE INORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A. (sodium hydroxyde, potassium hydroxyde)	LIQUIDE BASIQUE INORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A. (sodium hydroxyde, potassium hydroxyde)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
 8	 8	
14.4. Groupe d'emballage		
II	II	
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non	Non	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
Dispositions particulières: Quantité limitée (LQ): 1 l Danger n° (code Kemler): 80 Code de classification: - code de restriction en tunnel: (E) Remarque:	Dispositions particulières: Quantité limitée (LQ): 1 l Code de classification: - Remarque:	

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autres réglementations (UE):

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents:

Contient <5 % phosphonates

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 9 juil. 2018

Date d'édition: 9 juil. 2018

Version: 3

Page 9/9



ClaraClean - L2

15.1.2. Directives nationales



[CH] Directives nationales

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (DS 814.012 OPAM).

Classe de risque pour les eaux (Suisse): B

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Version 3 basée sur les directives 1272/2008/EC et 830/2015/UE. Modifications par rapport à la version 2: -

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible.

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Fiche de données de sécurité du producteur. Les fiches de données de sécurité des matériaux primaires.

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Corr. 1A)	H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Le personnel qui s'occupe de l'utilisation, du stockage et du lavage des récipient doit être formé avant de commencer le travail et dans des intervalles réguliers sur les dangers et les mesures de protection à prendre. Cela concerne notamment les mesures de sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement et le premier secours.

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.